



CULTURE

PLUS DE CULTURE EN UNE SEULE CARTE !

Pour les habitués, les personnes intéressées, petits et grands, des bibliothèques et médiathèques d'Erdre & Gesvres, la rentrée vous réserve une agréable surprise ! A partir du 5 septembre, 11 des bibliothèques et médiathèques* du territoire vous proposent une carte unique et gratuite !

Mis en ligne le 19 août 2019

Le principe de cette Carte Unique est d'optimiser l'accès à l'ensemble du fonds documentaire et de permettre aux habitants d'emprunter des documents gratuitement et dans les bibliothèques ou les médiathèques de leur choix. Pour cela rien de plus simple, les habitants du territoire doivent effectuer leurs inscriptions dans leur commune de résidence, puis choisir des documents dans l'une des 11 médiathèques/bibliothèques, les emprunter et les restituer dans la structure où l'emprunt a eu lieu.

Plus pratique, plus généreuse, avec la Carte Unique, vous pourrez à loisir, dès la rentrée, lire le journal, écouter de la musique, regarder des dessins animés ou des films, lire un roman ou de la poésie, découvrir des artistes, tester de nouveaux jeux, travailler sur place... et repartir avec avec 15 ouvrages. Rien de moins !

1 carte - 15 ouvrages - 3 semaines

Votre carte d'abonné permet désormais d'emprunter 15 documents** gratuitement sur l'ensemble des bibliothèques/médiathèques et ce, pour une durée de 3 semaines.

- 10 documents imprimés (livres, revues, prêt numérique...)
- 2 DVD
- 2 CD
- 1 jeu

(**dans la limite des documents disponibles dans la structure)

La consultation des documents sur place est toujours libre et gratuite.

Vous pouvez retrouver ces informations sur la page dédiée à la [bibliothèque](#) ➡

* Casson, Les Touches, Fay de Bretagne, Grandchamp des Fontaines, Héric, Notre Dame des Landes, Petit Mars, Saint Mars du Désert, Sucé sur Erdre, Treillières, Vigneux de Bretagne. Attention Nort sur Erdre ne fait pas partie du dispositif Carte Unique

Pour plus d'infos, RDV dans une bibliothèque ou médiathèque du territoire ou sur www.bibliotheques.cceg.fr



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00